DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

PLAN LOCAL D'URBANISME

(articles L 123.13 et L 123.19 du code de l'urbanisme / loi S.R.U. du 13-12-2000 et loi U.H du 02-07-2003)

RUMILLY

Révision

PLAN DE ZONAGE

PLAN N°7-9	PROCEDURES			
	ELABORATION	MODIFICATIONS	MISES A JOUR	
ECHELLE 1/2000	Approuvée le 29 novembre 2007	N°1 Approuvée le		
Mise au point	Mise en révision le	N°2 Approuvée le	N°2	
		N°3 Approuvée le	N°3	
		N°4 Approuvée le	N°4	
DESCRIPTION	REDIGEE PAR: Bureau d'Etudes Régie de Gestion des Données Départementales SIP SAVOIE - 74 000 ANNECY		VISA D'ENREGISTREMENT (DDT)	

LEGENDE

ZONAGE

ZONES URBAINES

- UA : Centre historique
- UB : Habitat collectif ordre continu et discontinu
- UC : Petits collectifs et individuels groupés
- UD : Habitat individuel
- UE : Bâtiment à usage de bureaux, d'activités de services, de commerces et d'hôtelleries
- UT : Emprise SNCF
- UX : Zones d'activités

ZONES D'URBANISATION FUTURE

- 2AU : Zone naturelle réservée à l'urbanisation future
- 1AUb : Zone naturelle réservée à l'urbanisation future type UB
- 1AUc : Zone naturelle réservée à l'urbanisation future type UC
- 1AUd : Zone naturelle réservée à l'urbanisation future type UD
- 1AUx : Zone naturelle réservée à l'urbanisation future type UX
- 1AUe : Zone naturelle réservée à l'urbanisation future type UE

ZONES NATURELLES

- A : Zone naturelle réservée aux activités agricoles
- N : Zone naturelle
- Nc : Zone naturelle construite
- Ns : Zone naturelle réservée aux sports et loisirs
- Np : Zone naturelle protégée

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé pour équipement public
- Emplacement réservé pour réalisation de programme de logement aidé (L 123.2b)
- Emplacement réservé pour chemins piétonniers à créer

INFORMATIONS DIVERSES

- Numéro d'emplacement réservé
- Largeur de plateforme recul par rapport à l'axe
- Espace boisé classé à conserver (L 130.1)
- Zone non aédificandi
- Servitude de construction limitée (L 123.2.a)
- Patrimoine bâti (L 123.3.1 et L 123.1.7)
- Périmètre d'étude
- Linéaires commerciaux à conserver

Droit de preemption urbain et droit de préemption urbain renforcé (zones U et AU). Délibération du 29 novembre 2007

N° de référence au plan	Désignation de l'emplacement réservé	Surfaces ou longueurs approximatives	
1	Aménagement carrefour boulevard de l'Europe – rue de Verdun	3 300 m²	Commune
2	Chemin piéton le long de la Néphaz et du Chéran	23 000 ml	Commune
3	Elargissement rue du Mont Blanc – rue de l'industrie	700 m²	Commune
4	Elargissement rue de Verdun	1 000 m²	Commune
5	Elargissement chemin des Genêtiers	550 m²	Commune
6	Liaison route de Massingy – route de Cusy	300 ml	Commune
7	Elargissement rue de la Mairie – rue des Trois – abords de l'école André	1 000 m²	Commune
8	Elargissement de la rue de la Croix Noire	400 ml	Commune
9	Extension aire du Prerizet	8 300 m²	Commune
10	Elargissement du RD 910 (entre rte Ville Sud) et rue René Cassin	2 800 ml	Commune
11	Elargissement de la voie communale de Bloye à la Rue par Bloye	1 050 ml	Commune
12	Elargissement des accès du CD 910 sur la plaine du Bouchet jusqu'à la rive droite Vieille de Vallières	1 000 ml	Commune
13	Voie de desserte de Bossy	180 ml	Commune
14	Elargissement rue de Bloye et rue du Lycée	1 400 m²	Commune
15	Equipement public	1 800 m²	Commune
16	Voie de desserte ZAE Maritenex Nord et Cheminement mode doux	12 700 m²	Commune
17	Voie de desserte ZAE Maritenex Sud et Cheminement mode doux	5 000 m²	Commune
18	Extension de la plate-forme de traitement des ordures ménagères et déchets	47 500 m²	SITOA
19	Desserte des zones commerciales – Accès route de Lornay	300 ml	Commune
20	Extension terrain de sport et équipements d'accompagnement plaine du Bouchet	10 200m²	Commune
21	Aménagement accès entrée stade municipal	1 200 m²	Commune
22	Création d'une voie communicante et boucle	1 000 ml	Commune
23	Création d'une voie communicante entre zone économique et habitations – développement des déplacements doux	3 150 ml	Commune
24	Création voirie de liaison entre rue du Belvédère – rue de Verdun	285 ml	Commune
25	Liaison entre la CD 910 la route de Combachenes et la route de Massingy et redressement de la route de Massingy	10 800 m²	Commune
26	Elargissement rue du Collège et aménagement carrefour rue de l'Ancienne	10 800 m²	Commune
27	Elargissement route de Cessens (CD 16) Aménagement carrefour route de Bessine	3 325 ml	Commune
28	Elargissement chemin des Bergers, déplacements doux	1 500 ml	Commune
29	Elargissement chemin des Bergers, déplacements doux	250 ml	Commune
30	Liaison RD 910 - route de St Félix via extension rue de Madrid	250 ml	Commune
31	Voie d'accès zone Mix Rangs de Maritenex	400 ml	Commune
32	Voie d'accès zone Mix Rangs de Maritenex	400 ml	Commune
33	Elargissement chemin des lies et aménagement entrée stade municipal	880 ml	Commune
34	Elargissement chemin des Lies et Bachelets	750 ml	Commune
35	Aménagement Carrefour Mont Blanc, rue de l'Albanais	200 m²	Commune
36	Aménagement de la voie de Bossy	1 400 ml	Commune
37	Groupe scolaire et équipements publics d'accompagnement	21 400 m²	Commune
38	Aménagement accès parking de Baufort	130 m²	Commune
39	Aménagement carrefour rue de Verdun	1 000 m²	Commune
40	Liaison route de Massingy – route de Combachenes – plateau du Genrier :	1700 ml	Commune
41	Aménagement carrefour rue de la Curtly – boulevard Elegand	280 m²	Commune
42	Création d'une voie d'accès au Centre de tri depuis la route de Bessine	1 500 ml	Commune
43	Création d'une voie d'accès au Centre de tri/ déchetterie à partir de la route de Bessine	1 500 ml	Commune
44	Aménagement carrefour des Glaises	450 m²	Commune
45	Aménagement carrefour rue de la Curtly – terrains Hangar DNI	1 200 m²	Commune
46	Equipements publics d'accompagnement du lycée	3 800 m²	Commune
47	Aménagement de la rue de Verdun et carrefour rue des Eglantines.	900 ml	Commune
48	Elargissement rue de la Mairie	20 ml	Commune
49	Elargissement – déplacements doux rue du Mont Blanc – rue des Glières – avenue des Alpes	1 200 ml	Commune
50	Création d'un chemin piéton de liaison rue Groupe scolaire-rue de l'Albanais et rue de la Cross Noire rue des Acacias – rue des Fortins	600 ml	Commune
51	Elargissement rue des Mares	330 ml	Commune
52	Création voie de desserte zone AUe	1 000 m²	Commune
53	Elargissement route de la Maladière et aménagement du carrefour sur la CD 910	1 150 m²	Commune
54	Extension réservoir de Gevrier	800 m²	Commune
55	Création d'un parking public	1 000 m²	Commune
56	Protection et valorisation de l'ancienne chapelle des Bernardines	500 m²	Commune
57	Création bassin d'eau pluviale/terrain d'agrément route de Savonnoux	13 000 m²	Commune
58	Création d'un square, promenade (vers ruisseau de Charlemorte	1 500 m²	Commune
59	Création d'un square, promenade (vers ruisseau de Charlemorte – ruisseau de la Néphaz	1 500 m²	Commune
63	Aménagement Base de loisirs	108 000 m²	Commune
64	Création voie de desserte des zones d'habitat (zones UD et 1AUC) secteur Chavarine – secteur bas	587 m²	Commune
65	Création voie de desserte des zones d'habitat (1 AUC) secteur Chavarine - secteur bas	200 m²	Commune
66	Création voie de desserte des zones d'habitat (1 AUC) secteur Chavarine- secteur haut	200 m²	Commune
67	Extension rue des Treilles – desserte zone 1AUc	250 ml	Commune
68	Extension rue des Treilles – zone 1AUc	200 ml	Commune
69	Création d'un hotel , aménagement du ruisseau de Surcyne.	200 ml	Commune
70	Création d'une liaison piétonne entre route de Cessens – route d'accès à la piscine via la rue de Verdun	140 ml	Commune
71	Développement des déplacements doux – secteurs Surmont – Savonnoux – Maritenex	1400 ml	Commune
72	Création d'une liaison piétonne rue de la Tournette - secteur AUb des Granges	200 ml	Commune
73	Elargissement – déplacements doux route de Vallières	1 700 ml	Commune
74	Elargissement – déplacements doux route de Vallières	1 700 ml	Commune
75	Accessibilité de la forêt communale du bois de la Salle et de ses abords (secteurs Grange Rouge – Echo)	900 ml	Commune
76	Elargissement impasse des Cèdres et chemin rural du Bouchet	270 ml	Commune